

## Rappel des dates de reprise :

**Ouverture du bâtiment au public** à partir du 24 août 2020

**Reprise des cours en présentiel** la semaine du 21 septembre 2020

## Présentation du protocole

Ce protocole a été élaboré en s'appuyant sur :

- une réflexion ayant mobilisé à la fois les acteurs de l'ENM, la direction de la santé de la ville et les usagers de l'établissement
- des documents officiels, notamment le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et protocole de préparation de la rentrée dans les conservatoires classés et les lieux d'enseignements artistiques du Ministère de la culture.

**Préalable :** Ne pas se rendre à l'ENM en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 (Fièvre > 38°, toux et fatigue), chez l'élève ou dans sa famille.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES



## Règles de distanciation physique

Afin de limiter au maximum le flux d'usagers, **un seul accompagnateur est autorisé pour les enfants de moins de 15 ans.**

**Pour les cours de plus de 5 élèves,** le regroupement et l'accueil des élèves s'effectue par les enseignants dans la cour.

Les jauges de salles de cours ont été redéfinies afin de respecter le principe de 4m<sup>2</sup> par élève. **Certaines pratiques pédagogiques ont en conséquence dû être aménagées** (organisation des séances en demi-groupe par exemple). Les élèves concernés par ces aménagements seront informés directement par mail.

**En cas d'attente entre deux cours, la cour intérieure est à privilégier** si le temps le permet. **A défaut, l'attente est possible au foyer Pollock et dans les espaces équipés de bancs, mais dans le respect d'une distance d'au moins 1m avec les autres usagers.**

## Application des gestes barrière

### Se laver les mains régulièrement

**Lavage des mains systématique à l'entrée du bâtiment au savon ou au gel hydroalcoolique et pour les élèves avant et après chaque cours.**

Une trentaine de **distributeurs de gel hydroalcoolique** ont été installés dans l'ensemble du bâtiment pour permettre un lavage des mains systématique avant et après chaque cours.

Une attention particulière sera apportée au réapprovisionnement des consommables : **savon, essuie-mains**, dans tous les sanitaires de l'établissement.

Il est recommandé aux utilisateurs d'instruments tels que les pianos, claviers, harpes et percussions à peaux naturelles de **privilégier le lavage de main au savon** afin de protéger les instruments.

**Le lavage de main doit être systématique avant et après utilisation de matériel partagé** (instruments, ordinateurs, amplis...) et reste le protocole le plus efficace pour lutter contre le virus.

### Port du masque obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans :

**Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans** (personnel, usager, visiteur), **dans tout le bâtiment, y compris pendant la pratique artistique, à l'exception des disciplines dont la nature même ne le permet pas : instruments à vent, cours de chant individuel (hors pratique du chœur), théâtre et danse.**

Pour ces disciplines, la distanciation physique doit être la plus importante possible et au minimum de 2m entre les élèves et avec l'enseignant. Pour les instruments à vent, des cloisons de plexiglas peuvent également être utilisées en complément. L'organisation spatiale de la séance favorise la mise en place en ligne plutôt qu'en face à face.

Il est recommandé aux élèves utilisant un micro, soit d'apporter leur propre matériel, soit de s'équiper de « bonnettes » à disposer sur le micro.

Les masques à usage unique sont à jeter **dans les poubelles prévues à cet effet** disposées aux deux entrées du bâtiment (entrée principale et côté parking).

## Aération et désinfection des locaux et du matériel

### Aération

Les salles de cours sont **aérées au minimum 15 minutes toutes les 3 heures**, sans la présence des élèves dans la pièce.

Les systèmes de VMC et d'ouverture de fenêtres ont été contrôlés pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

A ce stade, la salle « Beethoven » ne disposant ni de VMC, ni d'ouvertures extérieures ne sera pas utilisée.

### Désinfection

**2 nettoyages** des zones contacts (poignées de portes, interrupteurs, boutons d'ascenseur...) sont organisés chaque jour.

**Les instruments partagés font l'objet d'un nettoyage-désinfection avant et après utilisation au moyen de lingettes ou sprays virucides fournis par l'ENM**, à l'exception des harpes, clavecins et percussions à peaux naturelles. Ces instruments ne supportant pas l'abrasivité des produits virucides, il est préconisé de se laver les mains au savon avant et après utilisation

**Les éliminations de liquide et nettoyage des instruments à vents** sont effectués par l'instrumentiste, au moyen d'une lingette ou d'un linge propre.

## En cas de suspicion d'un cas de Covid 19 se déclarant à l'ENM

En cas d'apparition d'un des symptômes de la COVID-19 (Fièvre > 38°, toux et fatigue) la procédure proposée par la Délégation de la Santé Publique de la Ville de Villeurbanne sera mise en place :

- ⇒ Masque pour l'individu, isolement du reste du groupe ;
- ⇒ Appel aux familles (pour les mineurs), retour au domicile et demande de rdv médecin ;
- ⇒ Retour possible de l'élève si test négatif sur présentation de l'attestation du médecin.

En cas de test positif, attente des retours de l'ARS quant au protocole de gestion des cas contacts

## DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

### Dispositions spécifiques aux cours de danse

#### Avant le début du cours :

##### Accueil et attente des élèves :

Les élèves de 1<sup>er</sup> cycle sont accueilli·e·s par les enseignant·e·s dans la cour :

- Zone 9 pour les cours de danse afro-contemporaine
- Zone 10 pour les cours de danse contemporaine

Les élèves des niveaux supérieurs se rendent directement dans leurs salles de cours. En cas d'attente avant le début du cours, privilégier la cour ou le couloir mais éviter le sas entre le couloir et la studio Ailey ou Copeau, trop étroit pour respecter une distanciation suffisante.

##### Utilisation limitée des vestiaires :

Il est demandé aux élèves de se rendre à leurs cours en tenue lorsque cela est possible. L'utilisation du vestiaire est limitée à 4 personnes en même temps. Durant le temps de change, les élèves continuent d'appliquer les gestes barrières (port du masque, distance de 2m, lavage de main). Les élèves peuvent déposer leurs affaires (sacs, vestes...) dans le vestiaire, en veillant à bien les séparer les unes des autres.

#### Durant le cours :

Les jauges des salles de cours ont été redéfinies pour permettre le respect d'une **distanciation physique de 2m minimum et de 3m avec l'enseignant·e**.

**Les contacts physiques** comme les portés, sont limités au strict minimum et sont réalisés par groupe de 4 élèves, toujours identiques.

**La pratique au sol** est limitée au travail statique. Les élèves utilisent pour cela leur serviette personnelle, qui doit être nettoyée pour le cours suivant.

**Le port du masque n'est pas obligatoire** pour les élèves et les enseignant·e·s en raison de son incompatibilité avec cette activité sauf :

- lors des portés,
- et lorsque l'enseignant·e doit se rapprocher pour sécuriser un exercice

**Le port du masque est obligatoire pour les accompagnateurs (musiciens).**

**Du gel hydro-alcoolique** est mis à disposition des enseignant·e·s et des élèves dans la salle.

## A la fin du cours :

Les élèves récupèrent leurs affaires dans le vestiaire, sans se changer, ni utiliser les douches.

Les élèves sortent du bâtiment par la sortie de secours afin d'éviter les contacts avec les élèves du cours suivant. Les élèves des premiers cycles sont raccompagné.e.s par les enseignant.e.s dans la cour.

### Aération/ Désinfection :

L'aération des salles de cours s'effectuent au minimum 15 minutes toutes les trois heures et entre chaque séances lorsque cela est possible.

Le nettoyage du sol au moyen d'un virucide est réalisé tous les matins, et une seconde fois dans la journée lorsque cela est nécessaire.

## Dispositions spécifiques aux cours de théâtre

La jauge de la salle de Théâtre a été redéfinie pour permettre le respect d'une **distanciation physique d'au moins 2m entre les élèves et avec l'enseignant.**

Compte tenu des spécificités de cette pratique, **le port du masque n'est pas obligatoire** pour les élèves et les enseignants, sauf lors d'un exercice où la distance minimale de 2m ne peut être respectée.

**L'utilisation du matériel personnel est privilégiée.** Si du matériel partagé est utilisé, les utilisateurs se lavent les mains avant et après utilisation. Lorsque cela est possible, le matériel partagé est désinfecté au moyen de sprays ou lingettes fournies par l'ENM.

La salle de cours est aérée au minimum 15 minutes toutes les 3 heures.

## Dispositions spécifiques aux cours de pratique vocale collective

Les jauges des salles de cours ont été redéfinies pour permettre le respect d'une distanciation physique d'au moins 2m entre les élèves, placés en ligne de préférence, avec un décalage entre les rangs.

L'enseignant.e se tient à une distance minimale de 3m avec les chanteurs et porte également un masque durant la séance.

Les élèves de plus de 11 ans portent un masque, y compris pendant la séance.

La salle de cours est aérée entre chaque groupe, et au minimum 15 min toutes les 3 heures.

## Utiliser une salle de l'école en autonomie

Les élèves qui le souhaitent peuvent emprunter une salle à partir du 24 août (sauf le 31 août et du 2 au 7 septembre inclus en raison des journées d'information et de candidatures), selon les règles habituelles.

Les élèves en autonomie procèdent à un nettoyage-désinfection des instruments partagés au moyen des lingettes à leur disposition à l'accueil de l'ENM et à un lavage systématique des mains avant et après utilisation.

Le port du masque est également obligatoire à l'intérieur de la salle. Si plusieurs élèves empruntent une même salle, et que leur pratique rend impossible le port du masque (instruments à vents, chant, théâtre...) ils devront veiller au respect de la distanciation physique.

Chaque emprunteur s'engage à aérer la salle pendant au moins 15 minutes à son arrivée dans la salle.

## Assister et participer à un spectacle / une audition

### Assister à un spectacle / une audition

**Les jauges ont été réduites** pour permettre le respect de la distanciation physique : 1 siège laissé vacant entre les spectateurs ou groupe de spectateurs (couple, amis, famille...).

- Salle Antoine Duhamel : 113 spectateurs
- Salle West Side : 52 spectateurs
- Grenier à Musiques : 50 spectateurs

Pour les événements sur réservation, Il est demandé de **réserver les places par groupe de spectateurs** (amis, famille) maximum 10 personnes, en utilisant de préférence la réservation en ligne sur notre site (prévenir également en cas d'annulation). De même, la présentation du billet numérique sur smartphone est à privilégier avant l'entrée en salle.

Pour mémoire, les réservations ne sont valables que jusqu'à l'heure annoncée de début du spectacle. Au-delà, les places sont redistribuées.

Pour éviter les croisements de public lors du placement, **nous ne pouvons garantir l'accès à la salle en cas d'arrivée tardive et après l'heure annoncée du spectacle.**

Afin de limiter la circulation du public et éviter les contacts :

- l'entrée dans la salle est possible **30 minutes avant le début du spectacle**
- le spectacle est conçu sans entracte
- un sens de circulation est mis en place.

-toute personne qui vient assister à un spectacle dans la salle Antoine Duhamel s'engage à venir assister à la représentation à l'heure annoncée sur les documents : l'horaire d'arrivée doit correspondre à l'heure d'annonce public et non à celui où un groupe précis assure une prestation scénique.

**Le port du masque est obligatoire** pour les spectateurs de plus de 11 ans, y compris pendant le spectacle.

La salle de spectacle est **aérée** pendant 15 minutes entre deux représentations.

## Participer à un spectacle / une audition

### Sur scène :

**Une distanciation physique de 2m doit être respectée**, les jauges ont donc été redéfinies comme suit :

- Salle Antoine Duhamel : 20 personnes sur scène
- Salle West Side : 8 personnes sur scène
- Grenier à Musiques : 18 personnes sur scène (26 sans paravents)

En configuration d'orchestre (instrumentistes assis), celle-ci peut être réduite à 1m pour les cordes et 1m50 pour les percussionnistes et harpistes.

Afin de conserver une distance suffisante avec le public, **une limite de positionnement sur le front de scène** est à respecter.

**Le port du masque est obligatoire** sur scène sauf en cas d'incompatibilité avec la pratique artistique : instruments à vents, chant (hors chœurs), danse, théâtre.

Pour l'utilisation des **micros**, les élèves chanteurs doivent apporter **leur bonnette**. Le nettoyage du micro et l'installation/désinstallation de la bonnette est effectué par l'utilisateur, à l'aide de lingettes fournies par l'ENM.

Les éliminations de liquide et nettoyage des instruments à vents sont effectués par l'instrumentiste, au moyen d'une lingette fournie par l'ENM.

### En coulisses :

L'enseignant organisateur prévoit **une entrée distincte de la sortie**. Le nombre de personnes présentes **en coulisses est limitée à 20** dans la salle Antoine Duhamel.

**Le port du masque est obligatoire** pour toutes et tous (quelle que soit la pratique).

**Du gel hydro-alcoolique** est à disposition des participants.

## Accéder aux services administratifs

Pour contacter les services administratifs de l'école et afin de limiter les flux d'usagers dans les espaces, **téléphone et mails sont à privilégier**.

La scolarité organisera des permanences d'information / dépôt de dossiers d'inscription/ remise de carte d'élève au foyer Pollock, plus spacieux, à des dates qui vous seront communiquées par voie d'affichage et sur le site internet de l'ENM <http://www.enm-villeurbanne.fr>, à partir du 31 août 2020.

Si vous souhaitez accéder aux services administratifs de l'école, vous pouvez solliciter un RDV par mail ou téléphone.

Le CRD peut accueillir 10 personnes maximum en même temps, sans prise de RDV préalable. La consultation et l'emprunt de documents sont possibles mais le travail sur place n'est à ce stade pas autorisé. Par conséquent, la consultation via les ordinateurs du CRD n'est pas permise. La salle Pythagore n'est pas accessible aux élèves en autonomie pour l'instant.